

# Accompagnement du Parc naturel régional du Gâtinais français dans sa stratégie d'urbanisme durable

## CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français est actuellement en cours de révision de sa charte avec la soumission de son projet de charte 2026-2041 à enquête publique fin 2024. La Charte engage à réaliser un schéma d'orientation communal sur l'ensemble des communes.

La Charte engage à réaliser un schéma d'orientation communal sur l'ensemble des 85 communes d'étude. Ces schémas seront constitués de la déclinaison des orientations de la charte avec la définition de l'enveloppe d'urbanisation préférentielle, de l'inventaire du patrimoine naturel, culturel et paysager à conserver.

La réalisation des schémas d'orientation communaux est liée à certaines actions internes antérieures, notamment les atlas communaux et les Porter à connaissances. Ces derniers étaient réalisés dans un but d'accompagnement des communes dans la réalisation ou la révision de leurs documents d'urbanisme. Une refonte complète des atlas communaux et des Portés à connaissance existants ou leurs intégrations pourrait être induite lors de la création des schémas d'orientation communaux.

Les enveloppes d'urbanisation préférentielles représentent les espaces urbanisés ou ayant vocation à recevoir les évolutions d'urbanisation du territoire. Il s'agira notamment de revitaliser les centres des villes et villages en privilégiant les opérations de renouvellement urbain et de densification des centres-bourgs en priorité.

## MISSIONS

La mission principale du stage consistera à concevoir et cartographier les enveloppes d'urbanisation préférentielles des communes d'étude.

Plusieurs temps de travail peuvent être envisagés :

1. **Une prise de connaissance** du territoire, des enjeux sous-jacents et des travaux précédents ;
2. **L'élaboration et la formalisation d'une méthodologie** définissant l'élaboration des enveloppes d'urbanisation et son application à l'ensemble des communes du territoire ;
3. **La conception des éléments cartographiques** représentant les enveloppes d'urbanisation préférentielles sur chacune des communes du périmètre du Parc (communes actuelles et communes d'extension) ;
4. **Une réflexion sur la façon d'intégrer** ces enveloppes d'urbanisations préférentielles dans les schémas d'orientation communaux et les documents d'urbanisme des collectivités (sous la forme d'un guide ou de fiche pratique, etc.).

Les missions seront toutefois à préciser en début de stage en fonction de la méthodologie proposée par le stagiaire.

## PROFIL RECHERCHÉ

Formation bac +4/5 en urbanisme – géographie – géomatique – aménagement du territoire

### **Compétences et connaissances techniques :**

Maîtrise des logiciels cartographiques (QGIS)

Si possible, connaissances sur les systèmes de gestion de base de données (PostgreSQL)

Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint) et internet.

Connaissances générales des collectivités territoriales (idéalement des Parcs naturels régionaux) et de leur fonctionnement.

### **Qualités professionnelles :**

Sens du contact et de l'écoute, capacités de concertation.

Qualité rédactionnelles et esprit de synthèse.

Autonomie et prise d'initiative indispensables.

Capacités à l'autoformation et à la recherche technique et documentaire.

## CONDITIONS DU STAGE

**Le stagiaire devra être habitant de l'Île-de-France, ou son établissement d'études localisé dans cette région.**

### **Date limite de réception des candidatures : 30/01/2025**

Prise de poste souhaitée : mars 2025 selon disponibilité.

Durée du stage : 6 mois.

Poste à temps complet : 39h / semaine + RTT.

Gratification selon le cadre légal + tickets restaurants.

Potentielles réunions en soirée.

Permis B fortement recommandé (territoire rural)

Mise à disposition d'un véhicule de service.

Lieu de stage : Maison du Parc - 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt

Service : Pôle Aménagement. Le stagiaire travaillera sous la tutelle et en collaboration du chargé de mission Urbanisme.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

**Monsieur le Président – Parc naturel régional du Gâtinais français – 20 boulevard du Maréchal Lyautey – 91 490 MILLY-LA-FORÊT** ou, de préférence, par mail : [c.durand@parc-gatinais-francais.fr](mailto:c.durand@parc-gatinais-francais.fr) avec copie à [l.cernoch@parc-gatinais-francais.fr](mailto:l.cernoch@parc-gatinais-francais.fr)

Veillez indiquer la **durée du stage et les dates de disponibilité envisagées.**